

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé « horticole » de FranceAgriMer du 7 juin 2016 : achats des Français en végétaux d'ornement, commerce extérieur, études économiques et axes prioritaires pour l'expérimentation

Le conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de l'horticulture florale et ornementale, pépinières s'est réuni le 7 juin 2016, sous la présidence de Madame Dominique Boutillon. À cette occasion, les représentants professionnels ont unanimement souligné la difficulté des enjeux économiques auxquels sont confrontées les entreprises du secteur et la nécessaire prise en compte des orientations fixées à ce titre par le plan stratégique de la filière. Ils ont exprimé leur souhait d'une pleine mobilisation des Pouvoirs publics dans l'accompagnement des priorités ainsi définies.

Bilan 2015 des achats des Français en végétaux d'ornement : des volumes achetés toujours en baisse, mais des dépenses stables

Les résultats 2015 du panel TNS Sofres, cofinancé par FranceAgriMer et l'interprofession horticole Val'hor, sur les achats de végétaux d'ornement par les ménages français ont été présentés aux membres du conseil. En 2015, l'ensemble du marché des végétaux d'ornement, avec 2,542 millions d'euros en valeur et 425 millions d'entités achetées en volume, a continué sa baisse en volume (- 6 % par rapport à 2014), mais les sommes dépensées se sont maintenues (+ 0,5 % par rapport à 2014). En ce qui concerne les lieux d'achats, les fleuristes restent en tête en valeur, mais continuent de perdre des parts de marché. En volume, les jardinerie spécialisées et la grande distribution sont quasiment à égalité.

Commerce extérieur : le bilan 2015

Le bilan 2015 des échanges extérieurs de la France en produits de l'horticulture fait apparaître un déficit récurrent de près de 814 millions d'euros, mais le déficit de la balance commerciale reste relativement stable (+ 0,2 % par rapport à 2014), tout en reflétant des évolutions différentes : quasi-stabilité des importations en valeur, mais diminution des exportations.

Les importations françaises de fleurs et plantes ornementales, avec 869,6 millions d'euros en 2015, ont, en effet, diminué de 0,4 % par rapport à 2014 (- 5 % par rapport à la moyenne cinq ans). Les exportations françaises, avec 55,9 millions d'euros, ont baissé de 8,9 % par rapport à 2014 (- 18 % par rapport à la moyenne cinq ans). À noter, l'Union européenne à 28 représente 95 % de la valeur totale des importations françaises et 81 % de celle des exportations françaises. Les Pays-Bas sont le principal fournisseur de la France, avec 84 % de la valeur des importations de bulbes et 83 % de la valeur des importations de fleurs coupées fraîches (83 % des importations de roses).

Études économiques menées en faveur de la filière horticole

Un point d'information sur les études menées (réalisées, en cours ou en projet) par FranceAgriMer et Val'hor en 2015/16 a été proposé aux membres du conseil. Les principales études portent sur les domaines suivants :

- la production : Observatoire économique et financier des entreprises de production (CER France/FranceAgriMer), Observatoire des données structurelles des entreprises de production (AND/FranceAgriMer), Observatoire technico économique de type « ferme de référence » en horticulture (Astredhor/FranceAgriMer), chiffres-clés de la fleuristerie, des jardinerie/graineterie, des entreprises du paysage (Val'hor) ;
- la consommation : panel TNS Sofres achats de végétaux d'ornement et pour le potager (Val'hor/FranceAgriMer), positionnement des marques : label Fleurs de France, Plante Bleue (Val'hor) ;
- référentiel des végétaux tendances (Val'hor/FranceAgriMer), circuits d'approvisionnement des collectivités (FranceAgriMer).

En outre, FranceAgriMer conduira une analyse sur les facteurs de compétitivité et le positionnement de la filière française. Afin de répondre au mieux aux attentes du secteur, une première réflexion sera engagée, pour déterminer, en concertation avec la profession, le cahier des charges d'une telle étude.

Expérimentation : bilan de l'appel à projets 2016 et axes prioritaires pour 2017

Le conseil a pris connaissance des projets retenus en matière d'expérimentation, dans le cadre de l'appel à projets 2016. Sur les 36 projets déposés par la filière horticole (8 au niveau national et 28 au niveau régional), 22 ont été retenus (7 au niveau national, 15 au niveau régional) pour un montant global d'aide de plus de 1,20 M€ (393 014 € pour les projets nationaux et 807 911 € pour les projets régionaux). Le conseil s'est également prononcé sur les axes prioritaires, aux niveaux national et régional, de l'appel à projets 2017 en matière d'expérimentation pour la filière horticole. Les priorités validées sont les suivantes :

- priorité (1 au niveau national et 2 au niveau régional) : analyser les marchés, identifier les nouveaux produits et disposer d'un matériel végétal performant, notamment par la compréhension des attentes des utilisateurs de végétaux, le développement des produits et dispositifs répondant aux nouveaux marchés, la recherche de nouveaux débouchés ;
- priorité (2 au niveau national et 1 au niveau régional) : améliorer la performance des entreprises en développant la connaissance des interactions culture/milieu, en élaborant des systèmes de culture permettant d'améliorer la biodiversité tout en assurant la rentabilité économique ;
- priorité 3 : améliorer la qualité des produits en identifiant les étapes sensibles tout au long de la filière.

Xylella fastidiosa : l'engagement de toutes les organisations de la filière au sein d'une charte interprofessionnelle, sous l'égide de Val'hor

L'interprofession horticole Val'hor a présenté en conseil spécialisé la charte interprofessionnelle « Xylella fastidiosa », dans laquelle sont engagées toutes les organisations professionnelles de la filière (production, distribution, commerce, paysage et jardin). Au travers de cette charte, l'ensemble des familles professionnelles de la filière horticole s'engage notamment à faciliter les contrôles, participer à la détection précoce de nouveaux foyers en signalant tout cas suspect, informer les opérateurs de la filière des dispositions réglementaires et les alerter dès la parution de mises à jour, notamment de la liste des végétaux hôtes.

Pour en savoir plus, les dernières données économiques sur la filière horticole sont consultables en ligne sur le site internet de FranceAgriMer : [etudesfilierehorticole](http://etudesfilierehorticole.fr)

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
